

# BREF CENTRE Synthèses

Mars 2015

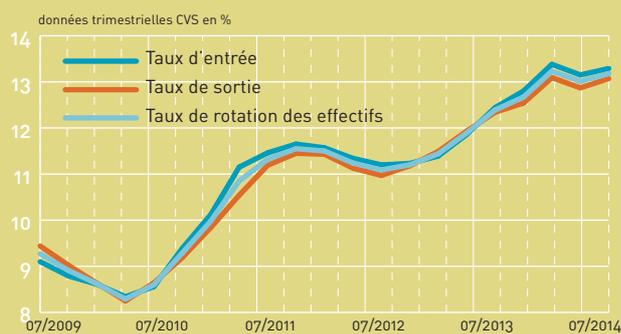
## Un turn-over moins important en région qu'en France métropolitaine

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, en région Centre-Val de Loire, le taux de rotation de la main d'œuvre, moyenne des taux d'entrée et de sortie, augmente de 0,2 point dans les établissements de 10 salariés ou plus par rapport au trimestre précédent. Il se situe à 13,2 %, soit 0,8 point de plus qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente. Cette progression est due aux établissements de 10 à 49 salariés.

Le taux d'entrée dans les établissements de 10 salariés ou plus se stabilise à 13,3 % suite à une faible progression trimestrielle de +0,1 point. Les établissements de 10 à 49 salariés connaissent un taux d'entrée supérieur d'1,6 point (14,9 % contre 14,8 % le trimestre précédent). Les établissements de taille plus importante (50 salariés et plus) affichent un taux d'entrée plus faible (12,3 %) qui suit la même évolution trimestrielle.

La part des Contrats à Durée Déterminée (CDD) dans les embauches progresse pour l'ensemble des établissements d'au moins 10 salariés et se situe à 83,4 % au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année (82,9 % au trimestre précédent), mais l'évolution annuelle est quasi-nulle (+0,1 point). Le tertiaire (hors commerce) demeure le secteur qui recourt le plus aux CDD (88,5 %) à la fois dans les établissements de grande taille où ce type de contrats représente 88,6 % des embauches mais aussi dans les établissements plus petits (88,4 %).

**Mouvements de main d'œuvre**  
dans les établissements de 10 salariés ou plus en région Centre-Val de Loire



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

## → Les mouvements de main d'œuvre au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014

Le taux de sortie des établissements de 10 salariés ou plus atteint 13,1 % suite à une hausse de +0,2 point en un trimestre avec une progression dans le tertiaire (hors commerce) de +0,3 point, et des variations de plus ou moins 0,1 point dans les autres secteurs.

### Le tertiaire (hors commerce) affiche un turn-over important mais un niveau d'effectif stable

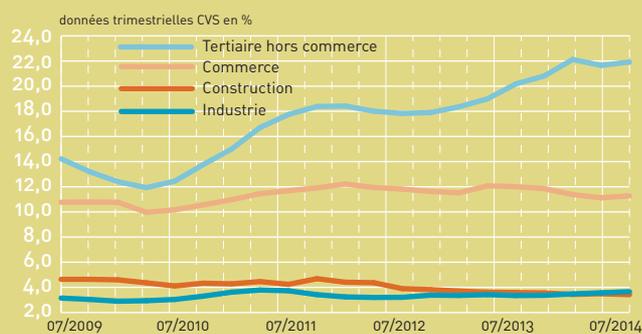
Le taux d'entrée tous secteurs confondus se stabilise (+0,1 point) alors que le taux de sortie progresse de +0,2 point. En conséquence, le taux de rotation (ou turn-over) évolue peu ce trimestre (+0,2 point). Il retrouve le même niveau que le premier trimestre 2014 soit 13,2 % pour l'ensemble des établissements d'au moins 10 salariés. Il représente 0,8 point de plus qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Les secteurs de la construction et de l'industrie affichent les taux de rotation les plus faibles, respectivement 3,4% et 3,7%. Ils sont sensiblement identiques à ceux du trimestre précédent. Le turn-over augmente de 0,2 point dans le commerce et réparation automobile en un trimestre mais affiche une évolution annuelle négative de -0,7 point. Quant au tertiaire hors commerce, le taux de rotation y est le plus élevé (21,9 %) et affiche une progression trimestrielle de 0,3 point et une progression annuelle de 1,7 point.

Néanmoins, si le tertiaire hors commerce affiche la progression la plus forte du taux de rotation, il affiche également la plus forte progression du taux de sortie (+0,3 point en un trimestre) et la plus forte hausse trimestrielle du taux d'entrée (+0,2 point). Ces deux indicateurs sont ainsi à des niveaux identiques (21,9 %), le turn-over dans ce secteur reste important mais les effectifs demeurent à un niveau stable, les entrées compensant les sorties.

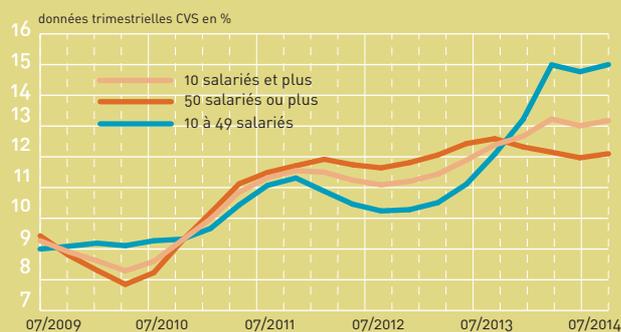
L'évolution globale du taux de rotation est principalement liée à l'évolution du turn-over dans les établissements de moins de 50 salariés. Dans ces derniers, l'évolution trimestrielle est de +0,2 point contre +0,1 point pour les grands établissements. De plus, depuis un an, le taux de rotation dans les grands établissements a diminué de -0,5 point contre +2,9 points pour les établissements de moindre taille (10 à 49 salariés).

**Taux de rotation par grands secteurs**



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

**Taux de rotation selon la taille de l'établissement**



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

Le taux de rotation en région progresse en un trimestre de +0,2 point alors que dans le même temps, celui de la France métropolitaine diminue de -0,3 point. Néanmoins, la région Centre-Val de Loire affiche un turn-over plus faible que l'échelon national, 13,2 % contre 14,5 %.

## La construction recrute de moins en moins en CDD

Malgré l'inflexion du 2<sup>ème</sup> trimestre, le taux d'entrée poursuit sa hausse depuis 2009. Il s'établit à 13,3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 pour l'ensemble des établissements de 10 salariés ou plus, soit 0,9 point de plus qu'au même trimestre de l'année précédente. Cette hausse annuelle est principalement due au dynamisme des établissements de 10 à 49 salariés du secteur tertiaire (hors commerce) qui affichent une hausse du taux d'entrée de +5,7 points sur un an.

Deux secteurs affichent ce trimestre une hausse du taux d'entrée pour les établissements de 10 salariés ou plus. Il s'agit du commerce et réparation automobile et du tertiaire (hors commerce) qui progressent tous les deux de +0,2 point. Dans l'industrie, le taux d'entrée se stabilise à 3,5 %, il recule de -0,1 point pour la construction.

Le taux d'entrée en CDI demeure stable depuis un an à 2,2 %. La progression du taux d'entrée s'explique donc par l'évolution du taux d'entrée en CDD (+0,2 point ce trimestre et +0,7 point en un an). Les établissements de moins de 50 salariés affichent une hausse du taux d'entrée en CDD de +0,3 point sur 3 mois et +3,1 points sur un an. Les établissements de cette tranche d'effectif dans le tertiaire (hors commerce) sont les plus dynamiques avec une progression annuelle du taux d'entrée en CDD de +6,2 points. Ces derniers affichent d'ailleurs l'une des parts de CDD dans les embauches des plus importantes. En effet, 88,4 % des entrées sont réalisées au moyen d'un CDD dans ce type d'établissement (88,6 % dans ceux du tertiaire (hors commerce) de 50 salariés et plus.) La construction, quant à elle, recrute de moins en moins en CDD. Toutes tranches d'effectifs confondues, moins d'une embauche sur deux (43,7 %) s'effectue en CDD contre 51,7 % un an auparavant.

Le taux d'entrée diffèrent selon la taille des établissements. Ce sont les grands établissements (50 salariés et plus) qui présentent le taux d'entrée le plus faible (12,3 %) avec une évolution de +0,1 point par rapport au trimestre précédent. Dans le même temps, les établissements de moindre taille affichent une évolution trimestrielle comparable qui s'inscrit dans une progression continue avec un taux d'entrée en hausse de +2,7 points en un an (12,2 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 contre 14,9 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014).

## Une progression du taux de sortie sous l'impulsion du tertiaire

Le taux de sortie s'établit à 13,1 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 soit 0,2 point de plus qu'au trimestre précédent et 0,8 point de plus qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013. Le taux de sortie se stabilise (+/- 0,1 point) ou progresse dans tous les types d'établissements, quelle que soit la taille ou le secteur d'activité.

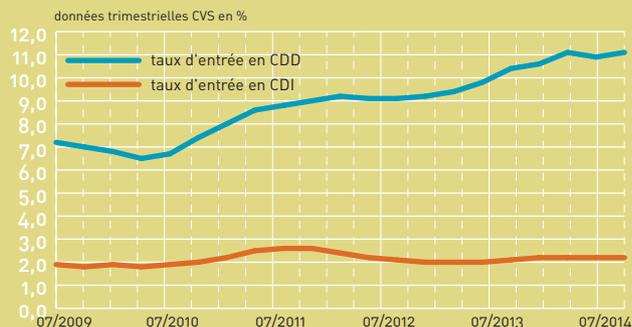
Le principal motif de sortie demeure la fin de contrat à durée déterminée. Le taux de sortie pour ce motif est de 10,2 % pour l'ensemble des établissements, et fait suite à une hausse annuelle de +0,7 point. Cette progression annuelle est de +3,1 points dans les petits établissements alors que le taux décroît dans les grands établissements (-0,7 point). Il est à noter que la part des CDD dans les embauches a progressé en un an dans les établissements de 10 à 49 salariés passant de 77,9 % à 84,6 %, alors que dans le même temps, dans les établissements de 50 salariés ou plus, le recrutement en CDD a reculé de 86,9 % à 82,5 % (-4,4 points).

La hausse du taux de sortie provient des petits établissements. Ces derniers voient leur taux de sortie progresser de +3,1 points en un an alors que pour les établissements de 50 salariés et plus, le taux de sortie recule de -0,7 point. Cependant, si on observe le taux de sortie des grands établissements par secteur d'activité, on note que la plus forte diminution annuelle s'enregistre dans le commerce et réparation automobile (-3,5 points en un an). Le taux de sortie de ce secteur dans les établissements de moindre taille diminue également mais dans une moindre mesure (-0,3 point).

Pour les établissements de 10 à 49 salariés, le taux de sortie progresse sous l'impulsion notamment du tertiaire (hors commerce) pour lequel le taux de sortie passe en un an de 18,7 % à 24,9 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 soit une hausse de +6,2 points. Il convient néanmoins de mettre cette hausse en parallèle avec l'évolution du taux d'entrée sur la même période (+5,7 points).

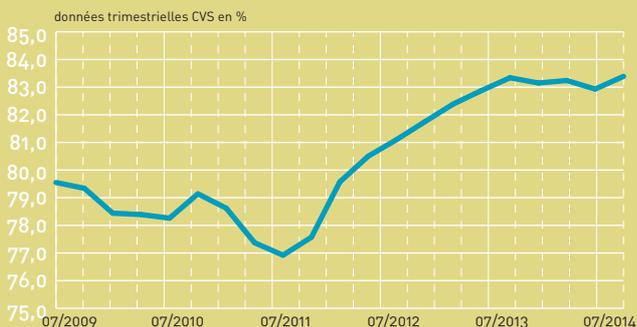
## Taux d'entrée

### Taux d'entrée en CDD et CDI



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

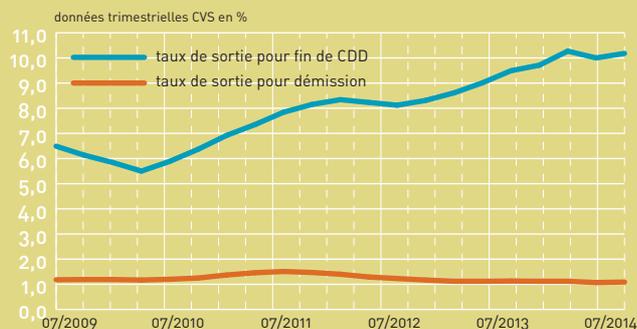
### Part des CDD dans les embauches



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

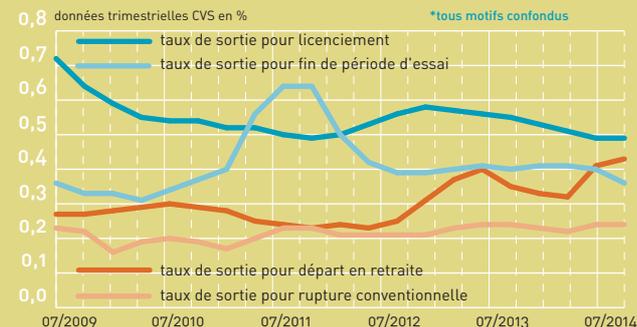
## Taux de sortie

### Taux de sortie pour fin de CDD et pour démission



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

### Taux de sortie pour licenciement\*, fin de période d'essai, rupture conventionnelle et départ en retraite



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

## Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon les principaux motifs dans les établissements d'au moins 10 salariés

	Etablissements de 10 à 49 salariés					Etablissements de 50 salariés ou plus					Etablissements de 10 salariés ou plus				
	2013		2014			2013		2014			2013		2014		
	T3	T4	T1	T2	T3	T3	T4	T1	T2	T3	T3	T4	T1	T2	T3
<b>ROTATION</b>															
<b>Taux de rotation</b>															
Ensemble	12,1	13,2	15,0	14,8	15,0	12,6	12,3	12,2	12,0	12,1	12,4	12,7	13,2	13,0	13,2
Industrie	4,3	4,3	4,6	4,5	4,5	3,0	3,1	3,1	3,3	3,4	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7
Construction	4,0	3,8	3,7	3,7	3,7	2,8	3,1	3,1	3,1	2,9	3,6	3,6	3,4	3,5	3,4
Commerce réparation automobile et motocycles	9,2	9,5	9,0	9,3	9,3	15,1	14,0	13,2	12,4	12,6	12,0	11,9	11,4	11,1	11,3
Tertiaire hors commerce	18,8	21,2	25,0	24,4	24,8	21,1	20,6	20,2	19,9	20,0	20,2	20,8	22,1	21,6	21,9
<b>Taux d'entrée</b>															
Ensemble	12,2	13,3	15,0	14,8	14,9	12,6	12,5	12,4	12,2	12,3	12,4	12,8	13,4	13,2	13,3
Industrie	4,2	4,3	4,3	4,2	4,1	3,0	3,1	3,1	3,3	3,3	3,3	3,4	3,4	3,5	3,5
Construction	4,3	3,8	3,4	3,3	3,3	2,5	2,9	3,1	3,1	2,8	3,7	3,5	3,3	3,2	3,1
Commerce réparation automobile et motocycles	9,2	9,6	9,3	9,7	9,7	15,2	14,6	14,3	13,5	13,8	12,0	12,2	12,1	11,9	12,1
Tertiaire hors commerce	19,0	21,3	25,2	24,4	24,7	21,2	20,7	20,3	19,9	20,1	20,3	20,9	22,2	21,7	21,9
<b>Taux d'entrée en CDD</b>															
Ensemble	9,5	10,6	12,3	12,3	12,6	11,0	10,7	10,4	10,1	10,2	10,4	10,6	11,1	10,9	11,1
Industrie	2,4	2,6	2,7	2,8	2,8	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2	2,1	2,2	2,2	2,3	2,4
Construction	2,5	2,0	1,7	1,8	1,7	0,9	1,0	1,0	1,0	0,8	1,9	1,6	1,4	1,5	1,4
Commerce réparation automobile et motocycles	6,6	7,0	6,8	7,2	7,5	13,3	12,4	11,3	10,1	9,9	9,8	9,8	9,3	8,9	8,9
Tertiaire hors commerce	15,6	17,9	21,7	21,2	21,8	19,1	18,4	18,0	17,6	17,8	17,6	18,2	19,5	19,0	19,4
<b>Taux d'entrée en CDI</b>															
Ensemble	2,7	2,7	2,7	2,5	2,3	1,7	1,8	2,0	2,1	2,2	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2
Industrie	1,8	1,7	1,6	1,4	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Construction	1,9	1,8	1,7	1,6	1,6	1,6	1,9	2,1	2,1	2,0	1,8	1,8	1,9	1,8	1,8
Commerce réparation automobile et motocycles	2,6	2,7	2,5	2,5	2,3	1,8	2,1	2,9	3,3	3,8	2,2	2,4	2,7	3,0	3,2
Tertiaire hors commerce	3,3	3,4	3,5	3,2	2,9	2,1	2,3	2,3	2,4	2,3	2,6	2,7	2,8	2,7	2,5
<b>Part des CDD dans les embauches</b>															
Ensemble	77,9	79,5	82,1	83,1	84,6	86,9	85,6	84,1	82,8	82,5	83,3	83,2	83,2	82,9	83,4
Industrie	57,8	60,1	63,2	67,2	68,5	65,6	65,5	64,2	65,4	66,0	63,1	63,8	63,9	65,9	66,7
Construction	56,8	52,5	49,0	52,9	50,7	35,8	34,6	31,1	31,1	29,0	51,7	47,2	43,0	45,5	43,7
Commerce réparation automobile et motocycles	71,8	72,3	73,3	74,4	76,7	87,9	85,4	79,4	75,1	72,3	81,5	80,5	77,3	74,9	73,7
Tertiaire hors commerce	82,4	84,0	86,1	86,9	88,4	90,0	89,0	88,8	88,2	88,6	87,0	86,9	87,6	87,6	88,5
<b>Taux de sortie</b>															
Ensemble	12,0	13,1	15,0	14,8	15,1	12,6	12,2	11,9	11,8	11,9	12,3	12,5	13,1	12,9	13,1
Industrie	4,3	4,3	4,9	4,8	4,8	3,1	3,0	3,1	3,3	3,5	3,4	3,3	3,5	3,7	3,8
Construction	3,7	3,9	3,9	4,1	4,1	3,1	3,2	3,1	3,2	3,1	3,5	3,7	3,6	3,8	3,7
Commerce réparation automobile et motocycles	9,2	9,4	8,8	8,8	8,9	15,0	13,4	12,2	11,3	11,5	12,0	11,5	10,7	10,3	10,4
Tertiaire hors commerce	18,7	21,0	24,9	24,3	24,9	21,1	20,4	20,1	19,8	19,9	20,1	20,7	22,0	21,6	21,9
<b>Taux de fin de CDD</b>															
Ensemble	8,5	9,6	11,4	11,2	11,6	10,1	9,8	9,6	9,3	9,4	9,5	9,7	10,3	10,0	10,2
Industrie	2,0	1,8	1,8	1,7	1,7	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Construction	1,5	1,6	1,4	1,3	1,2	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	1,2	1,3	1,1	1,1	1,0
Commerce réparation automobile et motocycles	5,3	5,5	5,5	5,4	5,5	12,0	10,7	9,7	8,9	9,0	8,5	8,3	7,9	7,5	7,6
Tertiaire hors commerce	14,6	16,9	20,8	20,3	21,0	18,1	17,4	17,1	16,7	16,8	16,6	17,2	18,6	18,1	18,5
<b>Taux de démission</b>															
Ensemble	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Industrie	0,8	1,0	1,4	1,2	1,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Construction	0,9	1,0	0,9	1,0	0,9	0,7	0,8	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8
Commerce réparation automobile et motocycles	2,0	1,9	1,6	1,5	1,4	1,3	1,1	1,0	0,9	1,0	1,6	1,5	1,3	1,2	1,2
Tertiaire hors commerce	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
<b>Taux de licenciement (tous motifs confondus)</b>															
Ensemble	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Industrie	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Construction	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7
Commerce réparation automobile et motocycles	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Tertiaire hors commerce	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5
<b>Taux de rupture conventionnelle</b>															
Ensemble	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Industrie	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Construction	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4
Commerce réparation automobile et motocycles	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3
Tertiaire hors commerce	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Taux de fin de période d'essai</b>															
Ensemble	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Commerce réparation automobile et motocycles	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Tertiaire hors commerce	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5
<b>Taux de départ en retraite</b>															
Ensemble	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Industrie	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4	0,5	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Construction	0,2	0,3	0,3	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5
Commerce réparation automobile et motocycles	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Tertiaire hors commerce	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4

Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus

Données 2014 provisoires, en CVS et en %. - Source : Dares, EMMO-DMMO

Note : Les autres cas (accidents, décès ...) complètent le détail présenté des sorties. Les entrées et les sorties sont hors transferts entre établissements d'une même entreprise.

## MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- **La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)** : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.
- **L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)** : chaque trimestre, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) interroge les établissements de 1 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au niveau national, environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ porte sur le secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire) de France métropolitaine. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire. Les résultats s'appuient sur la nomenclature d'activité des établissements en Naf rév 2. Les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Les CVS sont révisées chaque trimestre. La prise en compte de répondants retardataires et de corrections supplémentaires apportées à certaines déclarations peut également conduire à une révision des séries trimestrielles antérieures.

Le **taux de rotation** (ou turn-over) est la moyenne des taux d'entrée et de sortie. Les taux d'entrée et de sortie sont calculés hors transferts entre établissements d'une même entreprise. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre au cours du trimestre.

Pour une période donnée, le **taux d'entrée (respectivement de sortie)** est le rapport entre le nombre total d'entrées (respectivement de sorties) de la période et l'effectif moyen sur la période. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi car la prise en compte de la démographie des entreprises est très délicate. Cette différence n'est pas commentée.

**Les entrées** comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. **Les sorties** comprennent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai et les ruptures conventionnelles.

**Taux d'entrée** = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre de salariés, en moyenne sur la période

**Taux de sortie** = Nombre total de sorties d'une période / Nombre de salariés, en moyenne sur la période

**Taux de rotation** = [Taux d'entrée + Taux de sortie] / 2

*Remarque : en 2011 le mode de collecte de la DMMO et de l'EMMO a changé. La centralisation de la collecte des mouvements de main-d'œuvre effectuée début 2011 permet désormais un meilleur traitement des anomalies de mouvements de main-d'œuvre des établissements présentant des rotations élevées. En particulier, les taux d'embauches en CDD et de sorties pour fin de CDD dans les secteurs, notamment du tertiaire, qui ont le plus recours à de tels types de contrats, sont mieux mesurés.*



**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Centre-Val de Loire**

12, place de l'Étape - CS 85809 - 45058 ORLEANS CEDEX 1

Téléphone : 02 38 77 68 00 Fax : 02 38 77 68 01  
[www.centre.travail.gouv.fr](http://www.centre.travail.gouv.fr)

**Directeur de la publication : Patrice GRELICHE**

Réalisation : Nadia BOUDOU (Service Etudes Statistiques Evaluation)

Mise en page : Sylvie GAILLOT